

MADAME ANDREE VIELVOYE
MAIRIE

56170 ILE DE HOUAT

Auray, le 13 septembre 2016

Madame le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis le projet du plan local d'urbanisme de votre commune arrêté par votre conseil municipal du 3 juin dernier et nous vous en remercions.

En regard des orientations que vous avez adoptées pour la mise en œuvre de ce document et compte tenu des fortes contraintes physiques et environnementales touchant votre territoire, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan n'a pas d'observation particulière à formuler sur votre projet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Délégation
d'Auray

Jean-François SERAZIN

